



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Mars 2014 : 3e mois de baisse du taux de chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage diminuer de 0.2 point pour s'établir à 5.1% à la fin du mois de mars 2014.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud enregistre une nouvelle baisse pour atteindre 18'965 personnes, soit 815 de moins que le mois précédent (-4.1%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit la même évolution avec une diminution de 739 personnes et s'établit à 25'315 (-2.8%).

Au cours du mois de mars 2014, les ORP vaudois ont inscrit 2892 nouveaux demandeurs d'emploi (+8.2% en un mois) et annulé 3629 dossiers (+18.4% en un mois).

Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois a fortement progressé de 9.0% par rapport à février 2014 et de 30.2% par rapport à mars 2013.

Toutes les classes d'âge ont d'une manière généralisée bénéficié de cette évolution positive. Les plus importants fléchissements ont été constatés ce mois chez les 20 à 29 ans (-297 chômeurs) et les 30 à 39 ans (-268).

Sur le plan régional, tous les districts profitent de cette baisse du chômage. Avec 0.5 point de moins, le district d'Aigle affiche le plus fort recul de taux pour se fixer à 5.8%. En termes d'effectifs, le district de Lausanne connaît ce mois le repli le plus significatif (-162 chômeurs) mais présente encore le taux le plus élevé (6.6%).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'640, sans variations significatives par rapport à février 2014 (-0.3%) et en baisse de 104 personnes par rapport à mars 2013 (-3.8%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.4%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 avril 2014

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/emploi